

## COTISATION ANNUELLE :

\*Par salarié en CDI ou CDD dans l'effectif : 99€ HT  
Par apprenti dans l'effectif : 60€ HT

Nouveau salarié en cours d'année dans l'effectif : 99€ HT  
Nouvel apprenti en cours d'année dans l'effectif : 60€ HT

Type de prestation	Tarif en supplément de la cotisation unitaire
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	
Droit d'admission d'un nouvel adhérent	50€ HT
Absence à une visite médicale non excusée sous 48H	99€ HT
Ré-adhésion à la suite de la radiation par le Conseil d'Administration	25€ HT
Déplacement du camion à votre demande pour la réalisation des visites médicales	250€ HT forfait journalier
Frais de recouvrement	20% du montant de la créance
Frais de mise en demeure	10% du montant de la dette + frais postaux de lettre recommandée
<b>ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL</b>	
Visite des lieux de travail	Compris dans la cotisation
Repérage des dangers	
Estimation des niveaux sonores	
Estimation de l'ambiance lumineuse	
Estimation de la charge physique, travail sur écran	
Estimation du risque chimique avec l'étude des Fiches de Données Sécurité	
Étude des postes pour l'amélioration des conditions de travail, le maintien dans l'emploi	
Participation aux réunions CSE, CSSCT	
<b>ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATIONS SUR LES RISQUES</b>	
Risque bruit	Compris dans la cotisation
Risque routier	
Risque lié à l'activité physique	
Risque chimique	
Risque biologique	
Risque amiante	
Risques alcool, tabac, drogues	
Risques psychosociaux	
Risque poussières de bois	
Sensibilisation Équipements de Protection individuelle EPI	

\* Y compris pour le travailleur indépendant.